

# COMMUNE DE CHATEAUNEUF DU PAPE

Châteauneuf-du-Pape, le 25 novembre 2022

## CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-du-Pape est invité à se réunir :

**JEUDI 01 DECEMBRE 2022 à 18 H 00**

**SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL  
MAIRIE DE CHATEAUNEUF DU PAPE**

Et qui se déroulera selon l'ordre du jour ci-après :

- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 09 septembre 2022
- 1. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023
- 2. Admission en non-valeur de créances éteintes
- 3. Admission en non-valeur : état des taxes et produits irrécouvrables
- 4. Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2023
- 5. Décision modificative n°2
- 6. Modification et mise en place de tarifs municipaux applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023
- 7. Délibération relative à l'avis du conseil municipal suite à la demande d'autorisation environnementale, visant à augmenter la capacité nominale du système de traitement des eaux usées de la commune
- 8. Mise en œuvre de la réforme de la taxe d'aménagement – reversement de 3 % du produit de la commune vers la CCPRO – années 2022 et 2023
- 9. Avenant à la convention de prestation de services de la CCPRO
- 10. Fixation du tarif pour les cours de remise en forme pour les adultes organisé par l'EMS (école municipale de sport) du service animation enfance jeunesse

Informations : décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ses délégations.

Le Maire,  
Claude AVRIL



Affiché le 25 novembre 2022 en vertu de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales